



AVIS D'ENQUÊTE

Abattage de deux arbres protégés

Conformément à l'art. 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Désignation :	1 pin 60 Ø 1 pin 90 Ø
Situation :	Rue du Pressoir 1 Parc. 31
Propriétaire :	Commune de Bremblens
Motif :	Arbres secs
Compensation	A définir
Durée de l'enquête :	du 3 juin au 2 juillet 2026

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant les heures d'ouverture. Les observations ou oppositions doivent parvenir à la Municipalité jusqu'au 2 juillet au plus tard.

La Municipalité